



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24101320

Déposé / Reçu le

27 JUIN 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0537.718.411

Nom

(en entier) : ADDACTIS GROUP

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Avenue Louise 120, 1050 Bruxelles 5, Belgique

Objet de l'acte :

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue en visioconférence le 20 juin 2024 à 14 heures

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer BDO Bedrijfsrevisoren BV en tant que commissaire pour les comptes statutaires et pour les comptes consolidés pour une période de trois ans, soit donc jusqu'à l'Assemblée générale à tenir en juin 2027, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

BDO Bedrijfsrevisoren BV, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0431.088.289, dont le siège est Da Vincilaan 9, boîte E.6, 1930 Zaventem, Belgique, nomme :

- Monsieur Sebastiaan GYSEMBERG en tant que représentant permanent pour les comptes statutaires,
- Madame Katleen DAEMS en tant que représentant permanent pour les comptes annuels consolidés.

L'Assemblée Générale approuve les honoraires annuels de ce mandat qui s'élèvent à 70.500 EUR, hors TVA et frais, qui seront facturés trimestriellement en quatre tranches. Ils seront indexés chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Cette deuxième résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale charge la SRL BST Réviseurs d'Entreprises, avenue Louise 240, bte 16 à 1050 Bruxelles, représentée par Madame Laurence LEPOUTRE ou à tout autre associé du cabinet, de remplir toutes les formalités pour les publications nécessaires aux Annexes du Moniteur belge et pour le dépôt des comptes annuels auprès de la Banque Nationale.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).